

Consultations particulières sur le projet de loi 97

**Alliance forêt boréale dépose un mémoire et témoigne
devant la Commission de l'aménagement du territoire**

Saguenay, le 4 juin 2025 - Alliance forêt boréale (AFB) a officiellement déposé son mémoire dans le cadre de la consultation particulière sur le projet de loi 97 et a témoigné devant Commission de l'aménagement du territoire pour présenter ses préoccupations et demandes en lien avec la modernisation du régime forestier.

À peine 12 ans après l'entrée en vigueur du régime forestier en 2013, nous sommes devant un triste constat d'échec. Le secteur forestier s'appauvrit, les travailleurs quittent, les entrepreneurs peinent à survivre et les communautés forestières se dévitalisent. Le statu quo n'est plus possible et le régime forestier actuel a atteint ses limites. Compte tenu de l'importance de la forêt dans l'économie de notre territoire, Alliance forêt boréale réclame notamment la mise en place d'une réelle gouvernance régionalisée. Une gouvernance faite par et pour le milieu permettra aux partenaires des régions de participer activement à la gestion des ressources et du territoire forestier et d'être parties prenantes des décisions. L'acceptabilité sociale n'en sera qu'améliorée au bénéfice de tous.

« La modernisation du régime forestier devrait être un projet majeur, mobilisateur, rassembleur et structurant pour assurer le bien-être des travailleurs et travailleuses associés aux différentes activités du milieu forestier et la vitalité des communautés forestières. Ensemble, nous avons le devoir de bâtir un modèle forestier qui suscitera la fierté des Québécois et qui répondra aux défis du XXI^e siècle. Alliance forêt boréale assure au gouvernement son entière collaboration dans la poursuite du travail pour mener à terme le chantier de modernisation du régime forestier », affirme M. Yanick Baillargeon, président d'Alliance forêt boréale.

À propos d'AFB

AFB tient à rappeler toute l'importance de la filière forestière sur son territoire, un moteur économique qui compte 21 250 emplois et génère plus de 1,4 milliard \$ en salaire chaque année. Notre territoire est composé de 68 municipalités dont 34 sont mono-industrielles et dépendent du secteur forestier. Toute la filière forestière de notre territoire est intégrée, de l'aménagement à la récolte, jusqu'à la transformation. Toute la matière ligneuse récoltée est transformée et utilisée. Notre territoire représente la plus grande possibilité forestière au

Québec, soit près de 40 % de la possibilité résineuse. Enfin, c'est le secteur qui génère le plus de retombées et d'emplois pour nos régions. Pour plus d'information ou pour lire le mémoire complet, visitez le <https://allianceforetboreale.org/documentation>.

-30-

Informations : Catherine Potvin

418-630-6316

catherine@zoneorange.ca

Yanick Baillargeon, président

418 671-8272

prefet@mrcdomaineduroy.ca